

Non Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la rentrée 2011 ne se déroule pas bien en Haute Garonne.

Partout dans le département, à Toulouse, en banlieue, dans les zones plus rurales du sud du département, des parents, des enseignants et des élus locaux se mobilisent pour réclamer des conditions d'enseignement dignes pour tous les enfants. A force de déscolariser les moins de 3 ans pour gagner quelques postes, de vider les RASED de leurs enseignants, de diminuer les postes d'intervenants en langue et de supprimer des postes d'enseignants alors que les effectifs des enfants scolarisés augmentent, le niveau de l'inacceptable est atteint dans le primaire.

Que dire aussi des conditions de rentrée dans le secondaire (même si ce n'est pas à l'ordre du jour de ce CDEN) ! Les classes sont tellement chargées (plus de 30 élèves par classe) dans certains collèges que les enfants ne peuvent pas être accueillis dans des conditions de sécurité minimales. Des classes entières d'élèves se retrouvent sans livres car le budget de l'état affecté à chaque établissement est insuffisant pour renouveler les livres suite à un changement de programme ou pour acheter de nouveaux livres quand les effectifs augmentent. Sans parler de la baisse de près de 50% des fonds sociaux mettant en difficulté les enfants les plus fragiles.

Vous annoncez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, être soucieux de la qualité de l'enseignement dans les écoles de Haute-Garonne.

Mais la qualité n'est pas un concept qui serait totalement dégagé des réalités du terrain et des critères quantitatifs. De nombreuses études menées en France comme en Europe montrent que la diminution des effectifs dans les classes a un effet positif sur les résultats des enfants et il y a un consensus dans la communauté scientifique pour admettre que la taille des classes joue un rôle, au moins au niveau primaire.

Or la Haute Garonne est un département qui présente les seuils d'ouverture et de fermetures des classes en maternelle comme en élémentaire parmi les plus élevés en France.

Afin que les effectifs dans les classes soient plus conformes à votre objectif de qualité, la FCPE 31 vous demande donc solennellement, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de faire valider par ce CDEN une baisse des seuils de la Haute-Garonne, pour une mise en œuvre immédiate.